

STATISTIQUE ET ANALYSE DES DONNÉES

M. CL. BERNARD

CH. LAVIT

Présentation des données

Statistique et analyse des données, tome 10, n° 1 (1985), p. 11-15

http://www.numdam.org/item?id=SAD_1985__10_1_11_0

© Association pour la statistique et ses utilisations, 1985, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Statistique et analyse des données » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

PRESENTATION DES DONNEES

M.CI. BERNARD - Ch. LAVIT

Université Paul Valéry - 34032 MONTPELLIER CEDEX
Unité de Biométrie, 9 Place Viala - 34060 MONTPELLIER CEDEX

Pour les recensements de 1954, 1962, 1968 et 1975, on dispose de la répartition des effectifs de la population active en 9 catégories socio-professionnelles de 42 cantons ruraux du Languedoc-Roussillon. Les catégories socio-professionnelles étudiées sont :

- Exploitants agricoles (EA)
- Salariés agricoles (OA)
- Patrons de l'industrie et du commerce (AC)
- Professions libérales et cadres supérieurs (PL)
- Cadres moyens (CM)
- Employés (EM)
- Ouvriers (OU)
- Services (SE)
- Autres catégories (CP)

L'ensemble des cantons ruraux de la région Languedoc-Roussillon a déjà fait l'objet de plusieurs études basées sur des analyses factorielles (cf. bibliographie). Les 42 cantons retenus ont été choisis pour leur répartition graphique lisible en vue d'une comparaison de méthodes d'analyse de données évolutives et non dans un souci d'échantillonnage géographique.

Comment sont définis ces cantons ruraux ?

Pour éliminer la population "urbaine", on a soustrait les communes dont la population agglomérée totale dépassait 5 000 habitants en 1954.

Ce seuil , différent de celui de l'INSEE (2 000 habitants), est justifié par le fait que dans le Languedoc viticole de nombreuses communes très peuplées ne peuvent pas, pour autant, être déclarées urbaines. En fait pour cette région, il aurait peut-être fallu monter ce seuil à 10 000 habitants.

Il faut se souvenir de cette amputation pour l'étude des cantons de Castelnaudary, Lézignan-Corbières, Narbonne, Alès, Nîmes, Uzès, Agde, Béziers, Lodève, Frontignan, Lunel, Montpellier, Mende et Perpignan qui ne contiennent que les communes périphériques de la ville dont ils portent le nom.

Signalons que la croissance péri-urbaine de la ville de Nîmes n'apparaît pas seulement dans le canton rural "Nîmes" mais aussi dans d'autres cantons périphériques non choisis dans l'échantillon des 42. La diffusion péri-urbaine de la ville de Montpellier touche très tôt Mauguio et Frontignan, et plus tard Castries et Les Matelles.

Un grand nombre de cantons ruraux de l'Aude et de l'Hérault sont essentiellement viticoles et perdent au cours des années leurs actifs agricoles. (A Mèze, les conchyliculteurs sont comptés comme agriculteurs). Suivant le contexte géographique, le déclin est amorti ou non par la tertiarisation du canton, rarement par son gain en ouvriers.

Dans l'arrière pays, le déclin de la Grand'Combe et de St Ambroix est expliqué par la fermeture du bassin houiller alors que la périphérie d'Alès a maintenu sa population par urbanisation. Pour Lassalle, St André de Valborgne, Sumène et Lodève, c'est le déclin de l'industrie textile qui provoque l'exode rural alors qu'à St Hippolyte du Fort une fabrique de chaussures a remplacé l'industrie textile.

Les cantons de la Lozère sont un peu différents : le canton rural "Mende" n'a pas une urbanisation sensible, Florac est peut-être la plus petite sous-préfecture de France... et les cantons de la Lozère du nord (Fournels, Chateauneuf de Randon) sont essentiellement agricoles. Langogne était une petite ville animée par des marchés et St Chély d'Apcher possédait des aciéries.

Les cantons d'Argelès-Sur-Mer et d'Arles-Sur-Tech sont un peu particuliers puisqu'Argelès est un gros canton hétérogène qui contient Banyuls, Port-Vendres, Collioure et qu'Arles-Sur-Tech a un tertiaire développé dû à Amélie-Les-Bains.

Signalons enfin que c'est le développement d'une communauté religieuse qui a bouleversé le profil de Fanjeaux pendant la première période...

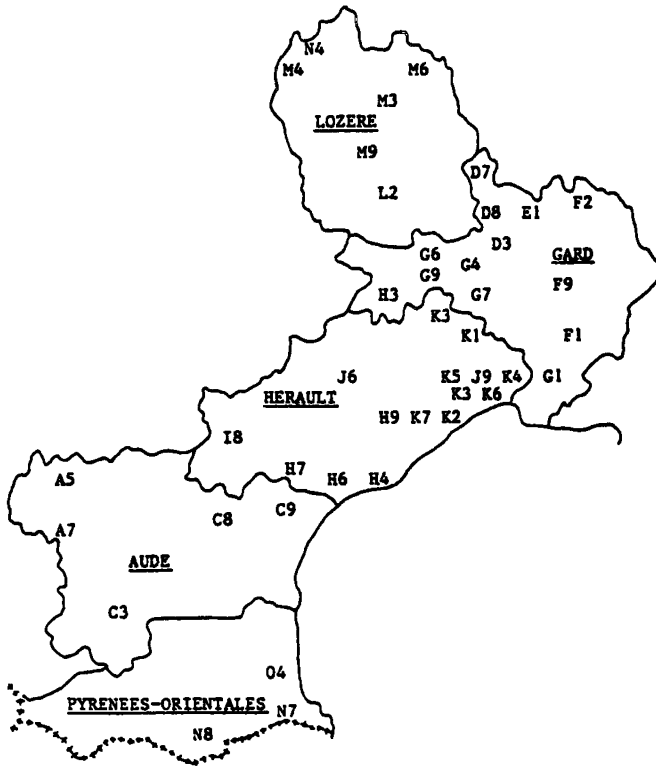
Références bibliographiques

AURIAC, F., et BERNARD, M.Cl., "Composantes et types socio-professionnels des campagnes du Languedoc-Roussillon", Bulletin de la société Languedocienne de Géographie, 1974, Tome 8, Fasc. 1, pp. 3-20.

AURIAC, F., BERNARD, M.Cl., LOCHARD, E., "Le changement social dans les campagnes languedociennes" L'espace géographique, 1975, n° 4, pp. 239-250.

BERNARD, M.Cl., LAVIT, Ch., "L'évolution des sociétés rurales du Languedoc-Roussillon (1954-1975). Application de la méthode STATIS", 110ème congrès national des Sociétés Savantes, Montpellier, 1-5 avril 1985.

ESCOUFIER, Y., DIAZ-LLANOS, F.J., BERNARD, M.Cl., "La méthode STATIS : une application à l'évolution des campagnes languedociennes", Rapport Technique n° 7905, Laboratoire de Biométrie, 1979.



A 5	Castelnaudary	AUDE	H 4	Agde	HERAULT
A 7	Fanjeaux		H 6	Béziers	
C 3	Quillan		H 7	Capetang	
C 8	Lézignan-Corbières		H 9	Montagnac	
C 9	Narbonne		I 8	St Pons	
			J 6	Lodève	
D 3	Alès	GARD	J 9	Castries	
D 7	Gérolhac		K 1	Claret	
D 8	La Grand'Combe		K 2	Frontignan	
E 1	St Ambroix		K 3	Ganges	
F 1	Nîmes		K 4	Lunel	
F 2	Pont-St-Esprit		K 5	Les Matelles	
F 9	Uzès		K 6	Mauguio	
G 1	Vauvert		K 7	Mèze	
G 4	Lassalle		K 8	Montpellier	
G 6	St André de Valborgne				
G 7	St Hippolyte du Fort		L 2	Florac	LOZERE
G 9	Sumène		M 3	Chateauneuf de Randon	
H 3	Le Vigan		M 4	Fournels	
			M 6	Langogne	
N 7	Argelès-Sur-Mer	P.O	M 9	Mende	
N 8	Arles-Sur-Tech		N 4	St Chély d'Apcher	
O 4	Perpignan				

